Projet de fiche de droit RNCP

Résumé descriptif de la certification

Numéro de dossier : 40961 - Titre ingénieur - Titre ingénieur - Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse

Entité certificatrice : INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Statut : En rédaction

Identification de la certification

Nom légal de votre entité : INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Nom commercial de l'entité, le cas échéant : -

Site internet : -

Abrégé : Titre ingénieur - Titre ingénieur

Intitulé : Titre ingénieur - Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF : 113 : Sciences naturelles, biologie-géologie
210 : Spécialites plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
221 : Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) : 21059 : Agronomie
32062 : Recherche développement
15099 : Résolution problème
21554 : Agroalimentaire
12598 : Environnement agriculture

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 0%

Certificateur(s) et signataire(s)

Nom légal de l'entité	Site internet
-	-

Organisme(s) préparant à la certification

Nom légal du partenaire	Adresse du partenaire	Rôle du partenaire
MIDISUP	2 RUE DE LA TUILERIE IMMEUBLE PERIEST 31130 BALMA	Habilitation pour organiser l' évaluation

Résumé du référentiel

Ces éléments ont vocation à être publiés sur le site public.

Objectifs et contexte de la certification :

L'agronomie peut être définie comme l'ensemble des sciences traitant de l'agriculture et de la valorisation de ses produits. Ceci englobe les différentes productions agricoles, leurs transformations en produits alimentaires ou non-alimentaires et le cadre géographique (milieu physique, ressources naturelles, environnement socio-économique) dans lequel s'inscrivent ces activités.

À cet ensemble de sciences peuvent être associés des valeurs et un objectif général : obtenir de façon efficiente des produits sains, fiables et utiles pour la société. Or, l'agriculture vit aujourd'hui des évolutions majeures guidées à la fois par des ruptures technologiques, par l'émergence ou le renforcement d'enjeux sociaux et planétaires ainsi que par l'évolution de ses acteurs et des territoires dans lesquels s'inscrit son activité.

A travers la certification d'ingénieur agronome, Toulouse INP-ENSAT vise à certifier les compétences d'ingénieurs de haut niveau scientifique, forts d'un bagage scientifique pluridisciplinaire (sciences agronomiques et alimentaires, sciences de l'ingénieur, sciences économiques, sociales et de gestion) capables d'appréhender les différents défis liés à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et d' accompagner les transitions qui s'y opèrent.

Activités visées :

L'ingénieur agronome est amené par ses activités à établir des diagnostics en vue de produire des outils d' aide à la décision (état des lieux d'un système de production, audit d'une organisation, étude d'impact). Il conçoit des solutions en réponse à des besoins préalablement diagnostiqués dans l'objectif de réalisation de projets, de produits ou de services. Il met en œuvre et supervise la production de biens commercialisables, de services, de données sur la base de cahiers des charges et de plans opérationnels. A partir d'indicateurs ou de résultats expérimentaux, il valide la conformité de produits, de processus, d'organisations et mesure l'efficacité de systèmes en vue de produire des conclusions qualitatives. Il gère des projets complexes multi-acteurs en évaluant et pilotant les ressources et en coordonnant les activités. Il communique à l'oral et à l' écrit de façon efficace et agile, que ce soit dans le but d'informer, de restituer, de convaincre ou de sensibiliser. Enfin il peut conseiller et accompagner des personnes ou des organisations dans la prise de décision d'un changement et dans sa mise en œuvre.

Toutes ces activités sont exercées dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et de la gestion et de la préservation de l'environnement.

Compétences attestées :

La certification professionnelle d'ingénieur agronome délivrée par Toulouse-INP ENSAT a été construite autour de sept compétences fondamentales dérivant des activités professionnelles énumérées ci-dessus :

diagnostiquer, concevoir, produire, valider, gérer, communiquer et conseiller. Ces sept compétences sont à la base du référentiel qui structure les jalons d'apprentissage de la formation et les blocs de compétences détaillés ci-dessous.

L'exercice de ces sept compétences fondamentales s'effectue dans un cadre d'intégration pluridisciplinaire mobilisant des savoirs dans les domaines des sciences agronomiques et agro-alimentaires, des sciences de l'ingénieur (notamment les statistiques avancées, l'utilisation des bases de données et la programmation) et des sciences économiques, sociales et de gestion. Ce cadre d'intégration lui permet d'être acteur des transitions, tant vis-à-vis des enjeux numériques que des enjeux socio-environnementaux. Il est apte à résoudre des problèmes complexes par une approche systémique qui prend en compte les dimensions techniques, économiques, réglementaires, sociétales et environnementales. Il est capable d'évoluer dans un contexte multi-acteurs et multi-culturel.

Modalités d'évaluation :

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

• l'acquisition des ressources (connaissances et capacités dispensées dans le cadre des enseignements disciplinaires) aux travers d'examens écrits sous forme de QCM, de questions ouvertes ou de résolutions de problèmes et/ou oraux et/ou pratiques. La forme des examens (nature, durée, adaptations aux différentes formes de handicap ou à des difficultés linguistiques) est publiée dans les modalités de contrôle de connaissances révisées annuellement par le Conseil des Etudes et de la vie Etudiante de l'école. Dans le cas d'une validation des acquis de l'expérience, l'acquisition de ces ressources pourra aussi être jugée par un jury composé d'enseignants et de professionnels en activité sur la base d'un entretien et d'un ensemble de preuves apportées par le candidat.

• La mobilisation des compétences, pour répondre à des mises en situation plus ou moins complexes et dérivées des activités métier est évaluée pendant les Projets étudiants ou pendant les périodes en entreprise (stages, projets de fin d'études, alternance). L'évaluation se fait au travers de grilles d'évaluation critériées traduites en décisions de validation et de non validation de l'acquisition des compétences. Dans le cas d'une validation des acquis de l'expérience, la mobilisation de ces compétences pourra être jugée par le jury.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'obtention du diplôme d'ingénieur de Toulouse INP-ENSAT est conditionnée par la validation de tous les blocs de compétences de la certification. Outre cette validation, une expérience internationale de 3 mois minimum dans un cadre académique ou professionnel est obligatoire. De plus, une certification du niveau B2 européen en anglais par un test externe exigée. Enfin, une expérience minimale de 40 semaines en milieu professionnel est requise.

Blocs de compétences

N° du bloc de compétence	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation

01	Diagnostiquer: faire un état des lieux d'un système de production agricole ou agro-alimentaire, d'une organisation, de l'impact d'une activité sur son milieu environnant	- Collecter et sélectionner des données techniques (sur les pratiques agricoles et le milieu environnant), économiques, sociales et environnementales pertinentes et fiables. La collecte pourra s'effectuer sur des bases de données complexes et variées en mobilisant une démarche scientifique et des outils numériques appropriés. - Choisir et appliquer des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur et en adoptant une approche systémique. - Enoncer des pistes de développement en les inscrivant dans une perspective de transitions agroécologiques et les justifier au regard des enjeux économiques, éthiques, réglementaires et des impacts sur le milieu et les personnes.	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les problématiques abordées pour travailler le diagnostic peuvent être directement liées aux missions effectuées en situation professionnelle, ou prescrites par l'école à partir d'observations de terrain. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.

02	Concevoir une solution qui répond à un besoin préalablement diagnostiqué dans les domaines agricole, agro-alimentaire et environnemental dans l'objectif de la réalisation d'un projet, d'un produit ou d'un service	- Identifier la problématique en tenant compte de la demande du prescripteur et des attentes de la société (acceptabilité sociale, impacts sur le milieu et les personnes, pertinence juridique et économique) - Adopter une démarche de créativité et d'intelligence collective pour résoudre un problème - Proposer différentes solutions selon le niveau de risques et les contraintes budgétaires tout en prenant en compte les enjeux économiques, éthiques, réglementaires et les impacts sur le milieu et les personnes. Les solutions retenues peuvent relever d'une innovation technique dans le domaine de l'agronomie, de la création d'un produit, de la conception d'une offre de services ou de la conception d'outils numériques. - Elaborer un cahier des charges et un plan opérationnel pour la ou les solution(s) retenue(s)	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les activités de conception peuvent répondre aux besoins d'un commanditaire externe ou être prescrites par l'école qui en fixera certaines exigences (déploiement d' une partie expérimentale, recours au numérique). Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.
03	Produire: mettre en œuvre et superviser la production d'un bien commercialisable, d'un service, de données sur la base d'un cahier des charges et d' un plan opérationnel	- Gérer la disponibilité des ressources, quantifier les flux, planifier l'approvisionnement en tenant compte de la stratégie de l' entreprise, des coûts et des impacts sociétaux et environnementaux - Gérer les non-conformités sur la base d'indicateurs pertinents en tenant compte des normes, règlements (Qualité, hygiène, sécurité et environnement) et des bonnes pratiques (pratiques agricoles, élevage, expérimentales et de fabrication).	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les activités de production peuvent être réalisées dans un cadre professionnel ou faire l'objet d'un cahier des charges ou d'une scénarisation prescrite par l'école. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.

04	Valider la conformité d'un produit, d’un processus, d’une organisation et mesurer l'efficacité en vue de produire des indicateurs ou une conclusion qualitative	- Analyser et traiter les données expérimentales en identifiant les limites méthodologiques, en tenant compte du mode d'obtention et d'organisation des données et en choisissant des indicateurs et de tests statistiques appropriés. - Contrôler l’adéquation à un référentiel normatif d'un produit, d’ une organisation ou d’un ensemble de processus en tenant compte des exigences du mandataire et des conséquences de la décision - Evaluer la performance d’un processus ou d’une organisation en vue d’induire un changement ou des améliorations	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les analyses produites et faisant l’objet de l’évaluation peuvent avoir été réalisées dans un cadre professionnel ou être réalisées sur des jeux de données et des situations scénarisés et prescrits par l’école. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.
05	Gérer un projet complexe multiacteurs dans les domaines agricole, agro-alimentaire et environnemental	- Cadrer le projet en tenant compte des attentes, des ressources, des valeurs éthiques et des risques engagés par les différentes parties prenantes du projet - Organiser, planifier, coordonner le travail de l'équipe projet en tenant compte du coût et de la valeur attendue du projet, de l'incertitude du projet et du collectif humain (motivation, sécurité, qualité de vie au travail) - Piloter les ressources, les risques et l'avancée du projet en tenant compte de l'organisation et du management de l'entreprise. - Clôturer le projet en évaluant le fonctionnement du projet, la qualité des livrables, les coûts et le calendrier	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Dans le cas de projets prescrits par l’école, il est demandé aux étudiants d’ endosser successivement le rôle de chef de projet ou d’équipier. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.

06	Communiquer: adapter sa communication aux situations et au système environnant en représentant une structure professionnelle.	- Communiquer au sein d'un groupe de travail ou d'une organisation (animation de réunion, rendre compte, communication bienveillante) en tenant compte de la diversité (professionnelle, sociale, culturelle) des interlocuteurs - Informer un public extérieur des résultats obtenus dans le cadre d' un projet en agronomie (développement, marketing, recherche). - Intervenir dans le débat public sur les questions d'avenir relatives à l' agriculture et à l'environnement. - Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages) qui donnent lieu à des livrables de différentes natures. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux ainsi que par des certifications concernant le niveau en anglais.

07	Conseiller et accompagner une personne ou une organisation dans la prise de décision d'un changement et dans sa mise en oeuvre pour des questions agricole, alimentaire et environnementale	- Faire exprimer et caractériser la demande en la contextualisant vis-à-vis des enjeux techniques, organisationnels et sociétaux - Co-construire des options en allant chercher les ressources appropriées, en connaissance des acteurs, des inter-relations, des usages et des environnements dans lesquels ces acteurs évoluent (économique, social, réglementaire, institutionnel, naturel...), dans le respect de la confidentialité et dans une perspective de durabilité. - Modéliser ou simuler (et tester) des options en tenant compte de l'imbrication des échelles d'action. Cette modélisation peut s'appuyer sur des démarches de scénarisation, de prospective ou sur des modèles numériques. - Faire émerger des compromis au sein de collectifs d'acteurs dans des situations possiblement controversées - Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue (suivi post décision, feed-back, démarche itérative)	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les situations et demandes faisant l' objet d'une activité de conseil peuvent se baser sur des situations rencontrées en milieu professionnel ou sur des problématiques proposées par l'école. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Ils exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs de l'agriculture (agrofourniture, conseil et expérimentation, services), de l'agro-alimentaire et de la distribution, de l'industrie pharmaceutique et cosmétique et de l'éco-industrie mais aussi dans les organismes professionnels agricoles, les coopératives, les collectivités territoriales, les associations, les structures de formation et de recherche.

Type d'emplois accessibles :

Le professionnel exerce principalement son activité dans les domaines de la recherche et du développement, de l'ingénierie, des études et conseils techniques. Il est responsable d'unités liées à la production, l'exploitation, la maintenance ou les essais, la qualité et la sécurité, le marketing et les relations clients.

Il peut aussi être amené à exercer aussi son activité dans l'enseignement et la recherche publique.

Codes ROME : H2502-Management et ingénierie de production
H1206-Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

A1303-Ingénierie en agriculture et environnement naturel
A1301-Conseil et assistance technique en agriculture
H1502-Management et ingénierie qualité industrielle

Références juridiques des règlementations d'activité : -

Voies d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Pour intégrer la formation : niveau L2 (120 crédits ECTS) pour les voies d'accès par concours et Admission sur Titres (AST)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant : Oui

Composition du jury de la délivrance de la certification :

La délivrance de la certification est assurée par le jury de diplôme. La composition des jurys est arrêtée par le Président de Toulouse INP sur proposition du Directeur de l'école organisant les formations concernées. Peuvent faire partie des jurys les responsables des études de la formation ainsi que les enseignants qui ont participé à l'enseignement de la formation.

En contrat d'apprentissage : Oui

Composition du jury de la délivrance de la certification :

La délivrance de la certification est assurée par le jury de diplôme. La composition des jurys est arrêtée par le Président de Toulouse INP sur proposition du Directeur de l'école organisant les formations concernées. Peuvent faire partie des jurys les responsables des études de la formation ainsi que les enseignants qui ont participé à l'enseignement de la formation. En amont du jury, la validation des compétences est réalisée dans le cadre d'un dialogue entre un enseignant-tuteur et le ou les maîtres d'apprentissage.

Après un parcours de formation continue : Oui

Composition du jury de la délivrance de la certification :

La délivrance de la certification est assurée par le jury de diplôme. La composition des jurys est arrêtée par le Président de Toulouse INP sur proposition du Directeur de l'école organisant les formations concernées. Peuvent faire partie des jurys les responsables des études de la formation ainsi que les enseignants qui ont participé à l'enseignement de la formation.

En contrat de professionnalisation : Oui

Composition du jury de la délivrance de la certification :

La délivrance de la certification est assurée par le jury de diplôme. La composition des jurys est arrêtée par le Président de Toulouse INP sur proposition du Directeur de l'école organisant les formations concernées. Peuvent faire partie des jurys les responsables des études de la formation ainsi que les enseignants qui ont participé à l'enseignement de la formation. En amont du jury, la validation des compétences est réalisée dans le cadre d'un dialogue entre un enseignant-tuteur et un ou plusieurs responsables-entreprise.

Par candidature individuelle : Non

Par expérience : Oui

Composition du jury de la délivrance de la certification :

La délivrance de la certification est assurée par le jury de diplôme. La composition des jurys est arrêtée par le Président de Toulouse INP sur proposition du Directeur de l'école organisant les formations concernées. Peuvent faire partie des jurys les responsables des études de la formation ainsi que les enseignants qui ont participé à l'enseignement de la formation. Le travail du jury peut éventuellement être éclairé en amont par une commission ad hoc constituée d'enseignants et de responsables de formation qui se prononcera sur l'expérience professionnelle du candidat.

Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie : Oui

Inscrit au cadre de la Polynésie française : Oui

Anciennes certifications

RNCP37297 - Titre ingénieur - Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondances avec d'autres certifications professionnelles du RNCP :

- **Correspondances totales :**

Aucune correspondance

- **Correspondances partielles :**

Aucune correspondance

Correspondances avec des versions antérieures de la certification professionnelle :

- **Correspondances totales :**

Aucune correspondance

- **Correspondances partielles :**

Aucune correspondance

Correspondances avec des certifications enregistrées au Répertoire Spécifique :

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification

Référence au JO / BO	Date du JO / BO
Articles D711-1, L713-1 et L713-9 du Code de l'Education	
Décret n° 69-930 du 14 octobre 1969 portant application aux instituts de faculté ou d'université préparant à un diplôme d'ingénieur de la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968	

Référence des arrêtés publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...)

Référence au JO / BO	Date du JO / BO
Arrêté du 7 décembre 2021 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d' ingénieur diplômé	07/12/2021

Référence autres (passerelles...)

Référence au JO / BO	Date du JO / BO

Date d'effet de la certification : 01/09/2020

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2025

Pour plus d'informations

Lien vers le descriptif de la certification :

https://www.ensat.fr/fr/index.html

Nombre de certifiés par formation :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours VAE	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

N° de bloc	Activités professionnelles définissant le bloc de compétences	Liste des compétences	Modalités d'évaluation
1	DIAGNOSTIQUER Faire un état des lieux d'un système de production agricole ou agro-alimentaire, d'une organisation, de l'impact d'une activité sur son milieu environnant	- Collecter et sélectionner des données techniques (sur les pratiques agricoles et le milieu environnant), économiques, sociales et environnementales pertinentes et fiables. La collecte pourra s'effectuer sur des bases de données complexes et variées en mobilisant une démarche scientifique et des outils numériques appropriés. - Choisir et appliquer des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur et en adoptant une approche systémique. - Enoncer des pistes de développement en les inscrivant dans une perspective de transitions agroécologiques et les justifier au regard des enjeux économiques, éthiques, réglementaires et des impacts sur le milieu et les personnes.	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les problématiques abordées pour travailler le diagnostic peuvent être directement liées aux missions effectuées en situation professionnelle, ou prescrites par l'école à partir d'observations de terrain. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.
2	CONCEVOIR Concevoir une solution qui répond à un besoin préalablement diagnostiqué dans les domaines agricole, agro-alimentaire et environnemental dans l'objectif de la réalisation d'un projet, d'un produit ou d'un service	- Identifier la problématique en tenant compte de la demande du prescripteur et des attentes de la société (acceptabilité sociale, impacts sur le milieu et les personnes, pertinence juridique et économique) - Adopter une démarche de créativité et d'intelligence collective pour résoudre un problème - Proposer différentes solutions selon le niveau de risques et les contraintes budgétaires tout en prenant en compte les enjeux économiques, éthiques, réglementaires et les impacts sur le milieu et les personnes. Les solutions retenues peuvent relever d'une innovation technique dans le domaine de l'agronomie, de la création d'un produit, de la conception d'une offre de services ou de la conception d'outils numériques. - Elaborer un cahier des charges et un plan opérationnel pour la ou les solution(s) retenue(s)	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les activités de conception peuvent répondre aux besoins d'un commanditaire externe ou être prescrites par l'école qui en fixera certaines exigences (déploiement d'une partie expérimentale, recours au numérique). Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.

3	PRODUIRE Mettre en œuvre et superviser la production d'un bien (produit) commercialisable, d'un service, de données sur la base d'un cahier des charges et d'un plan opérationnel	- Gérer la disponibilité des ressources, quantifier les flux, planifier l'approvisionnement en tenant compte de la stratégie de l'entreprise, des coûts et des impacts sociétaux et environnementaux - Gérer les non-conformités sur la base d'indicateurs pertinents en tenant compte des normes, règlements (Qualité, hygiène, sécurité et environnement) et des bonnes pratiques (pratiques agricoles, élevage, expérimentales et de fabrication).	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les activités de production peuvent être réalisées dans un cadre professionnel ou faire l'objet d'un cahier des charges ou d'une scénarisation prescrite par l'école. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.
4	VALIDER Valider la conformité d'un produit, d'un processus, d'une organisation et mesurer l'efficacité en vue de produire des indicateurs ou une conclusion qualitative	- Analyser et traiter les données expérimentales en identifiant les limites méthodologiques, en tenant compte du mode d'obtention et d'organisation des données et en choisissant des indicateurs et de tests statistiques appropriés. - Contrôler l'adéquation à un référentiel normatif d'un produit, d'une organisation ou d'un ensemble de processus en tenant compte des exigences du mandataire et des conséquences de la décision - Evaluer la performance d'un processus ou d'une organisation en vue d'induire un changement ou des améliorations	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les analyses produites et faisant l'objet de l'évaluation peuvent avoir été réalisées dans un cadre professionnel ou être réalisées sur des jeux de données et des situations scénarisés et prescrits par l'école. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.
5	GÉRER Gérer un projet complexe multi-acteurs dans les domaines agricole, agro-alimentaire et environnemental	- Cadrer le projet en tenant compte des attentes, des ressources, des valeurs éthiques et des risques engagés par les différentes parties prenantes du projet - Organiser, planifier, coordonner le travail de l'équipe projet en tenant compte du coût et de la valeur attendue du projet, de l'incertitude du projet et du collectif humain (motivation, sécurité, qualité de vie au travail) - Piloter les ressources, les risques et l'avancée du projet en tenant compte de l'organisation et du management de l'entreprise. - Clôturer le projet en évaluant le fonctionnement du projet, la qualité des livrables, les coûts et le calendrier	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Dans le cas de projets prescrits par l'école, il est demandé aux étudiants d'endosser successivement le rôle de chef de projet ou d'équipier. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.

6	COMMUNIQUER Adapter sa communication aux situations et au système environnant en représentant une structure professionnelle.	- Communiquer au sein d'un groupe de travail ou d'une organisation (animation de réunion, rendre compte, communication bienveillante) en tenant compte de la diversité (professionnelle, sociale, culturelle) des interlocuteurs. - Informer un public extérieur des résultats obtenus dans le cadre d'un projet en agronomie (développement, marketing, recherche). - Intervenir dans le débat public sur les questions d'avenir relatives à l'agriculture et à l'environnement. - Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages) qui donnent lieu à des livrables de différentes natures. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux ainsi que par des certifications concernant le niveau en anglais.
7	CONSEILLER Conseiller et accompagner une personne ou une organisation dans la prise de décision d'un changement et dans sa mise en oeuvre pour des questions agricole, alimentaire et environnementale	- Faire exprimer et caractériser la demande en la contextualisant vis-à-vis des enjeux techniques, organisationnels et sociétaux - Co-construire des options en allant chercher les ressources appropriées, en connaissance des acteurs, des inter-relations, des usages et des environnements dans lesquels ces acteurs évoluent (économique, social, réglementaire, institutionnel, naturel...), dans le respect de la confidentialité et dans une perspective de durabilité. - Modéliser ou simuler (et tester) des options en tenant compte de l'imbrication des échelles d'action. Cette modélisation peut s'appuyer sur des démarches de scénarisation, de prospective ou sur des modèles numériques. - Faire émerger des compromis au sein de collectifs d'acteurs dans des situations possiblement controversées - Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue (suivi post décision, feed-back, démarche itérative)	Les compétences de ce bloc sont évaluées pendant les mises en situation (projets et stages). Les situations et demandes faisant l'objet d'une activité de conseil peuvent se baser sur des situations rencontrées en milieu professionnel ou sur des problématiques proposées par l'école. Les ressources disciplinaires qui nourrissent ces compétences sont évaluées sous forme d'examens écrits ou oraux.